

## Stockage des hydrocarbures

## Des plateformes régionales à l'étude

• Une commission mixte sera mise en place pour suivre ce chantier

• Objectif: renforcer la capacité des stocks de sécurité

• Le privé investira 2 milliards de DH entre 2017 et 2021

LE ministère de l'Énergie et des Mines s'attaque au dossier épineux de la sécurité d'approvisionnement en produits énergétiques.

L'enjeu est grand: combler le déficit structurel enregistré au niveau du stockage des produits pétroliers. Ce manque est très visible car les réserves du pays sont, actuellement,

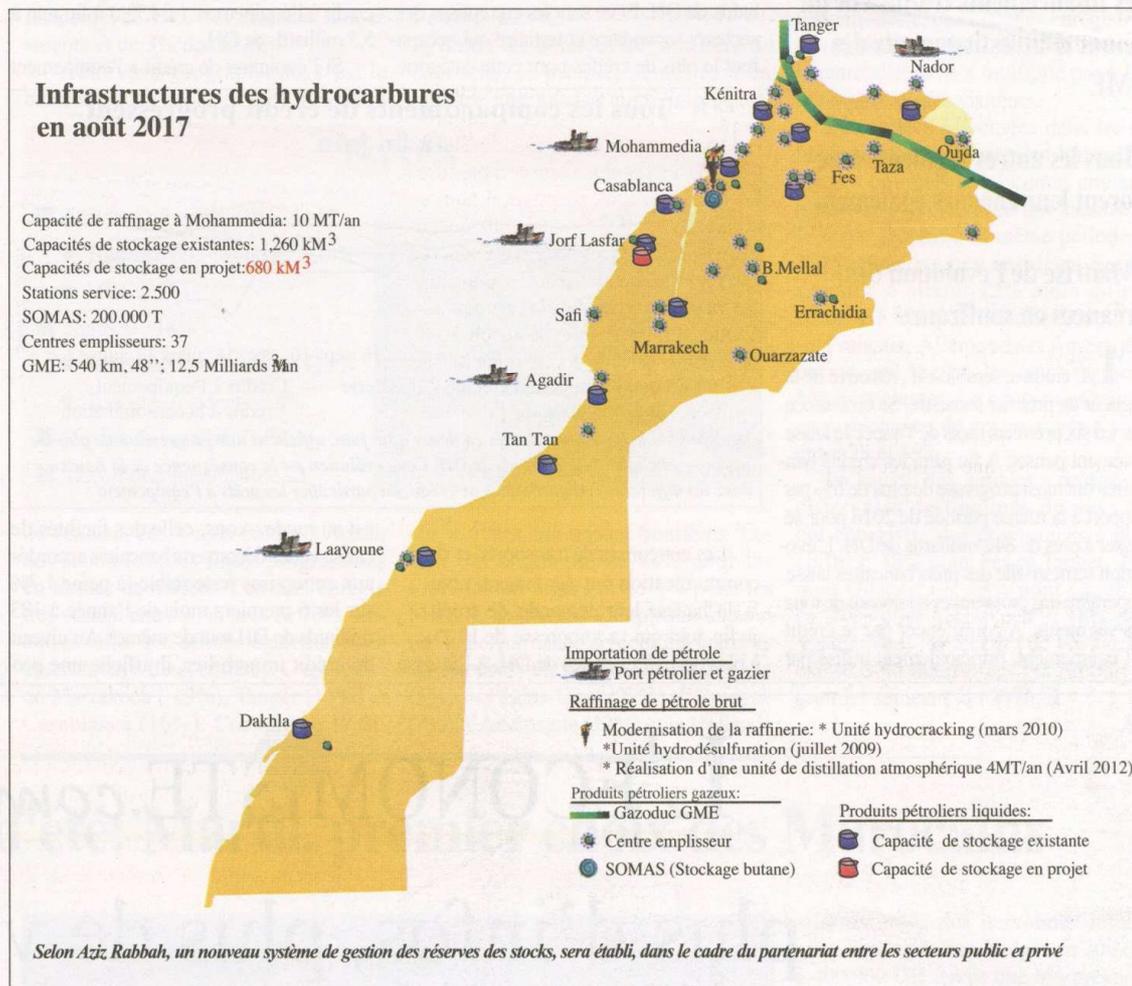
## Un marché en croissance

EN 2016, la consommation nationale s'est élevée à 10,8 millions de m<sup>3</sup> de produit pétroliers et à 1,16 milliard de m<sup>3</sup> de gaz naturel. Ce dernier est utilisé principalement dans les centrales thermiques pour produire de l'électricité.

Le marché pétrolier a connu plusieurs évolutions ces dernières années. Y figurent la décompensation totale des hydrocarbures liquides depuis le 1er janvier 2015, la dérégulation des prix des carburants en décembre 2015 ainsi que la libéralisation des importations de butane vrac au 1er juin 2016. □

à leur faible niveau par rapport à la durée définie par la loi. « Cette déficience est due à l'insuffisance des capacités de stockage, qui permettent actuellement des stocks d'environ 47 jours, dont 15 jours circonscrits aux stocks d'exploitation », rappelle Aziz Rabbah. Avec des réserves sécurisées de 32 jours, à peine, le Maroc est loin des 60 jours stipulés par la loi.

Pour y remédier, il est prévu de réaliser, au cours de la période 2017-2021, des investissements d'environ 2 milliards de DH financés par le secteur privé (Afriquia, Total, Winxo,



Petromin, Ziz, SEJ...). Tous ces projets sont prévus au sein du port de Jorf Lasfar afin de combler le déficit en capacités de réception des combustibles. La capacité additionnelle projetée est de 679.500 m<sup>3</sup> pour les produits pétroliers

Par ailleurs, nous veillons quotidiennement sur la sécurité de l'approvisionnement pour alimenter le marché normalement», souligne, pour sa part, Mohamed Soulaimani, directeur des combustibles relevant du ministère de

Fédération de l'énergie et du Groupement des pétroliers du Maroc. Elle devra lancer la réflexion sur le développement de plateformes de stockage régionales et de transport des produits énergétiques. « L'objectif de ce chantier est d'assurer une meilleure répartition des infrastructures énergétiques régionales visant à optimiser le coût d'acquisition des produits énergétiques et renforcer la capacité des stocks de sécurité dans le Royaume », estime le ministre.

Il n'est pas exclu l'émergence de nouveaux opérateurs spécialisés uniquement dans l'exploitation de la logistique des produits pétroliers (transporteur, constructeur de dépôt pour la location...). Ceci permettra, entre autres, de réduire les coûts liés à la logistique et le transport qui pourront être répercutés sur le prix des produits. Pour ce faire, le ministère revoit actuellement les textes réglementant la gestion du secteur pétrolier. □

## L'offre existante

■ Les capacités de stockage installées, à ce jour, sont de l'ordre de 1,3 millions de m<sup>3</sup> pour les produits pétroliers liquides.

■ Les entrepôts existants sont dispatchés au niveau des différents ports du Royaume: Nador, TangerMed, Mohammedia, Jorf Lasfar, Agadir, Tan Tan, Laâyoune et Dakhla.

■ L'ANP a lancé un appel d'offres le 5 juin dernier pour l'étude de réalisation d'un poste pétrolier au port d'Agadir. □

liquides et de 11.800 tonnes pour les gaz de pétrole liquéfiés (GPL). Ces investissements permettront d'augmenter la capacité de stockage à 16 jours supplémentaires.

« D'ici 2021, les capacités d'entreposage avoisineraient les 2 millions de m<sup>3</sup> pour les produits pétroliers liquides.

l'Énergie et des Mines.

Rabbah a, également, annoncé qu'un nouveau système de gestion des réserves des stocks sera établi, dans le cadre du partenariat entre les secteurs public et privé. Il a décidé la création d'une commission mixte, composée d'experts de son département, de la